



Le pacte : retour du « travailler plus pour gagner plus » ? L'idée n'est pas nouvelle

Le gouvernement a attendu que les enseignant-es soient suffisamment appauvri-es pour proposer ce système basé sur le crédo libéral du "*travailler plus pour gagner plus*". Mais derrière l'idée du pacte, les discours sur une rémunération à la hauteur des efforts fournis par les personnels, c'est la remise en question du statut d'agent de la fonction publique. Est-ce vraiment la seule alternative à proposer au corps enseignant pour commencer à rattraper le pouvoir d'achat

érodé par plusieurs décennies de coupes budgétaires ?

Arme de chantage ? Moyen de pression ?

Avec le Pacte, nous craignons que la pression s'accroisse sur les précaires.

L'engagement à réaliser ces missions supplémentaires donne lieu à une lettre de mission signée par le-la chef-fe d'établissement-IEN qui « s'assure de son exécution ». Le rapport hiérarchique est donc renforcé. D'ailleurs, les répartitions de *Pactes* seront de la seule responsabilité des chef-fes d'établissements et des IEN.

Le nombre de missions et de briques étant limité, ce dispositif va accentuer la concurrence entre personnels pour le partage du gâteau... Comme toute indemnité, il va aussi défavoriser les collègues moins disponibles pour effectuer ces missions et donc accentuer ainsi les inégalités femmes-hommes. Le *Pacte* est présenté dans les établissements et écoles, avec plus ou moins de zèle. Dans certains collèges et lycées, des équipes éducatives entières ont d'ores et déjà décidé collectivement de ne pas se compromettre avec ce contrat d'un nouveau genre.

Et sur qui risquent de tomber les chef-fes d'établissement pour remplir les missions du *Pacte* ? La réponse est toute trouvée : les Non-titulaires qui ne se verront pas dire NON !

Alors que le désamour pour le métier d'enseignant-e se confirme et que beaucoup d'établissements ont au moins un poste d'enseignant non pourvu, comment rendre attractive la profession et recruter des personnels motivés et compétents ? Comment maintenir le vivier de remplaçant-es alors que les besoins des académies augmentent ?

La CGT Éduc'action considère que les enseignant-es non titulaires ne doivent plus être considéré-es comme la variable d'ajustement d'un système soumis aux injonctions gouvernementales.